

La 36ème session du Conseil des droits de  
l'homme

## Les droits de l'homme dans les situations urgentes

### Violations des droits de l'homme de la population non-Perses en Iran

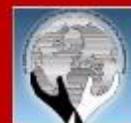


Table ronde

Mardi 19 Septembre 2017

Salle 24 de 15.30 à 16.30



#### Les intervenants:

- ❖ Dirk Adriaensens, Comité Exécutif du Tribunal de Bruxelles
- ❖ Ahmed Al Quraishi, Policy Analyst, Researcher and Writer
- ❖ Dr. Karen Parker, Analyste politique, chercheur et rédacteur
- ❖ Faez Soliman, L'organisation Ahwaz pour la défense des droits de l'homme,

**Moderator: Ms Gulnoz Saydaminova, Senior Human Rights Researcher at GICJ**

#### Co-Organisateurs:

Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (EAFORD), Centre international de justice de Genève (GICJ), L'Association des avocats arabes - Royaume-Uni, Tribunal de Bruxelles, L'Organisation Ahway pour la défense des droits de l'homme, la Commission irakienne pour les droits de l'homme (ICHR), International Educational Development, Inc, Avocats humanitaires internationaux.

HUMAN RIGHTS  
VIOLATIONS  
IN IRAN

## Conseil des droits de l'homme Trente-Sixième Session

### Événement parallèle: Violations des droits humaines des personnes non-Farsi en Iran

Le 19 septembre 2017, le Geneva International Center for Justice (GICJ) a organisé un événement parallèle pendant la Trente-Sixième Session du Conseil des Droits de l'Homme intitulé " Violations des droits humains des minorités ethniques en Iran", avec l'International Organization for the Elimination of All Forms of Racial Discrimination (EAFORD), The Arab Lawyers Association - UK, The Brussels Tribunal, Association of "Alliance to Renew Co-operation among Humankind", Ahwaz Organization for the Defense of Human Rights, The Iraqi Commission for Human Rights (ICHR), International Education Development, Inc., et International Humanitarian Lawyers.

#### **Modératrice:**

**Mme. Gulnoz Saydaminova** - Mme. Saydaminova est chercheuse senior en Droits de l'Homme au Geneva International Center for Justice (GICJ). Elle a mené des recherches et écrit sur la situation au Myanmar en se focalisant sur la crise humanitaire, ainsi que sur ses implications juridiques et politiques.

#### **Orateurs:**

**Mr. Ahmed Al Quraishi** - Mr. Quraishi est analyste politique, chercheur et écrivain. En tant que journaliste il a beaucoup travaillé en Irak, au Pakistan, en Liban, en Syrie, et dans la région du Golfe. Il a travaillé par Aljazeera et a rédigé des articles en arabe et en anglais au cours des 24 dernières années. Actuellement, il est associé à la think tank indépendante [projectpakistan21.org](http://projectpakistan21.org) basée à Islamabad.

**Mr. Dirk Adriaensens** - Mr. Adriaensens fait partie du Comité Exécutif du Brussels Tribunal, qui est un réseau, de renommée internationale, d'intellectuels, artistes et activistes dénonçant la logique de guerre permanente promue par le gouvernement américain et ses alliés. Il est également coordinateur de SOS Irak, ainsi que membre du International Organizing Committee of the World Tribunal en Iraq (2003-2005). Mr. Adriaensens est le co-auteur de plusieurs publications relatives aux Etats-Unis, à l'Iraq et aux crimes de guerre ainsi que beaucoup d'autres thématiques qui y sont liées.

**Dr. Karen Parker** - Dr. Parker est déléguée cheffe pour International Educational Development/ Humanitarian Law Project. Elle est basée à San Francisco où elle exerce la fonction de procureure et pratique les Droits de l'Homme et le droit humanitaire. De plus, elle témoigne régulièrement auprès de la Commission des Droits Humains des Nations Unies à Genève et de sa Sub-Commission on the Promotion and Protection of Human Rights. Elle a considérablement contribué au droit international dans des domaines telles que les sanctions économiques, les armes, l'environnement comme droit humain, et les droits des personnes handicapées.

**Mr. Faez Soliman** - Mr. Soliman représente l'Ahwaz Organization for the Defence of Human Rights, organisation sans but lucratif et non gouvernementale qui s'occupe de la promotion et du renforcement des principes et des normes des Droits Humains. Leur mission consiste à défendre les droits des personnes arabes Ahwazi dans le sud et dans le sud-est de l'Iran et d'arrêter les violations des droits humains au Ahwaz.



### Présentation du Panel

**Mr. Quraishi** a été le premier à prendre la parole. Il a commencé la discussion en racontant une anecdote sur l'organisation des Ahwaz et en expliquant comment les minorités en Iran se sentent menacées par le gouvernement et comment il y avait une lutte concernant cette question. Ensuite, il a fait une mise en contexte en donnant un arrière-plan en soulignant que l'Iran n'est pas une nation intégrée mais qu'elle a beaucoup d'ethnies et des groupes linguistiques, et que le pays est principalement gouverné par des ecclésiastiques.

Mr. Quraishi a affirmé qu'il faut que nous parlions du rôle de l'Iran comme si c'est un pays émergent mais, dont la situation sociale et politique est en train de se déplacer vers une instabilité qui se diffusera vers les pays périphériques. Les politiques du gouvernement forcent l'augmentation des problématiques liées aux groupes ethniques et linguistiques minoritaires. Par exemple, il y a trois décennies, une politique délibérée, qui militarise les citoyens Shia et qui arme les pays voisins, a été promulguée. L'Iran a militarisé des groupes ethniques en Moyen Orient et dans des pays de l'Asie du Sud dont le Pakistan, la Malaisie, le Yémen et le Nigeria. Même s'ils ne sont pas des pays immédiatement voisins de l'Iran, les diplomates et les missions diplomatiques iraniennes ont une influence.



Il a conclu en remarquant que la famille régnante d'Iran est entrée en contact avec la famille régnante d'Egypte et qu'elles ont formé une relation amenant à une monarchie régnante. Pendant la durée de la monarchie, l'Iran a contacté ses voisins sans considérer l'ethnie et les sectes entre autres groupes identifiables et l'intégration a réussi dans la plus large des mesures possibles. Cependant, les divisions sont devenues plus marquées après le 1979 et la politique d'ouverture, qui avait été adoptée, est maintenant en train d'avoir des conséquences négatives.

La modératrice, Mme. Saydaminova, a remarqué que, selon le droit international, les minorités doivent être protégés et qu'il en va de la responsabilité du gouvernement de le faire. La Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques déclare que les Etats devraient protéger leurs existences et assurer le respect des groupes minoritaires. L'Iran est liée par ces conventions.

Le deuxième intervenant, **Mr. Adriansens**, s'est focalisé sur une question plus vaste, et il a mentionné qu'il y a un double rôle. L'Irak a coopéré avec les Etats-Unies. Ceci est un élément clé car elle y a une position géopolitique générale qui amène à un paradoxe dans lequel les Etats-Unis sont l'ennemi le plus important, malgré le fait que, d'un autre côté, les irakiens perçoivent le poids de l'intervention Iranienne dans le pays. Il a mentionné que, selon un groupe de discussion, la stratégie américaine est fixe et qui jouent à diviser et gouverner afin de créer plus des distractions possibles, et de l'autre côté l'Iran est sous l'attaque par les Etats-Unis.

En se référant à Mohamed Ali Abdahi, un théologien Iranien, la chute de Kaboul et Bagdad n'aurait pas été possible sans l'interférence Iranienne. Le résultat est que la menace iranienne est maintenant imminente et, par conséquent, les alliés jouent un rôle majeur. Il a affirmé qu'il est important de remarquer que la route pour Jérusalem passe à travers Bagdad et qu'il était clair pour Saddam Hussein (l'ancien président iraquien) que Ruhollah Khomeini (l'ancien leader suprême iranien) aurait



été un joueur agressif dans la région. Ainsi, la Shia a été appelée à conduire une Guerre Sainte. Il faut toutefois garder à l'esprit que les contacts avec Israël ont continué après 1979 malgré l'assurance que les liens auraient été rompus et ils ont même obtenu des armes et renseignements de la part de l'Iran. Mr. Adriansens a conclu en affirmant qu'il est étrange que, étant donné cet antécédent historique et ce contexte, l'Iran soit considéré comme un pays anti-impérialiste.

**Dr. Karen Parker** a été la troisième intervenante à prendre la parole et elle a parlé de la population kurde en Iran. L'Iran a participé à l'exécution de nombreux kurdes et, en seulement 8 mois, plus de 50 kurdes ont été exécutés. Il est cependant probable que ce nombre soit plus haut que celui annoncé puisque les familles, qui sont tenues sous surveillance, pourraient avoir peur de soulever cette question. Un grand nombre de kurdes iraniens sont en prison et l'ont été pendant de nombreuses années. Le nouveau rapporteur spécial, qui a observé la situation des kurdes pour la première fois, était toujours incapable d'arrêter la persécution. On espère que le nouveau rapporteur spécial jouera un rôle plus important afin de garantir et protéger les droits des kurdes en Iran.



Elle a affirmé qu'en juin 2017, l'Iran a vécu une nouvelle phase de formation. Le gouvernement a décidé de se focaliser en particulier sur le trafic de drogue, puisque il y a eu une grande croissance dans l'utilisation de celle-ci chez les jeunes iraniens, chez lesquels elle a été fournie. Ce fait a justifié un plus grand nombre d'arrêts et détentions. De plus, au niveau des protestations contre les discriminations, un certain nombre d'étudiants activistes kurdes ont été tués.

Dr. Parker a conclu en affirmant que ceci est une claire démonstration que le régime iranien a maintenu son pouvoir sur la population et qu'il n'y a pas liberté de presse ou de liberté d'association. La situation la plus grave reste cependant le grand nombre d'exécutions qui sont mises en place. A la lumière de ces éléments, elle a affirmé que le Conseil des Droits de l'Homme doit être pressé de désigner un nouveau rapporteur spécial de Droits Humains pour l'Iran.

La modératrice a souligné que, lorsque l'on parle de peine de morts, l'Iran est l'un des principaux pays au niveau des exécutions.

Le dernier interlocuteur, **Mr. F. Soliman** a également parlé de la région du Ahwaz, et il a affirmé que même une très petite partie des crimes qui ont été commis et de la souffrance vécue par les personnes non Farsi en Iran ébranleraient le monde. C'est donc notre devoir d'amener les droits humains à ceux qui les nécessitent.

Il a affirmé que, ce qui laisse perplexe, c'est que suite à l'accord fait avec l'Iran, plus de violences ont eu lieu et ça en toute impunité. Récemment, des défenseurs des Droits Humain et des militantes ont été exécutés et nombreux sont privés de leur droit à l'éducation et de leur droit à avoir accès à un avocat et à une assistance juridique. De plus, des appels ont été fait afin d'investiguer sur allégations de traitement atroces et de tortures contre des prisonniers mais également contre des militants politiques et des exilés. Ceci sont toutes des violations de la Charte des Nations Unies et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Il a affirmé que c'est seulement avec l'espoir que la cour jouera son rôle. Il faut tenir compte des détenus et tous les individus dont les Droits Humains n'ont pas été assurés.



Plus que les crimes mentionnés, ils existent des crimes concernant l'environnement, comme par exemple l'eau qui est polluée et limitée, et qui crée donc une situation préoccupante vu son importance pour la nutrition et pour l'agriculture entre autres différents usages. Ces crimes contre l'environnement ont également causé des désertification et amené à une augmentation de la migration des milieux ruraux vers les milieux urbains.

Mr. Soliman a affirmé que la population arabe n'est pas la bienvenue dans la main-d'œuvre en Iran, qui est maintenant en train de mettre en place un nettoyage ethnique et des déplacements forcés. Chaque groupe souffre de mauvais traitements et il est bloqué dans leur droit à une éducation dans leur langue maternelle, dans le choix de leur religion, de leur droit à l'auto-détermination, de leur participation politique, et d'autres droits comme la création d'une organisation non gouvernementale (ONG).

Parlant à nom d'un certain nombre de personnes, Mr. Soliman espère que le Council adoptera une solution adéquate pour l'Iran et que des réparations seront octroyées à ceux qui étaient détenus

illégalement et à ceux dont leurs droits ont été violés. Cette situation ne peut s'améliorer que si les minorités ont l'autonomie et si l'occupation de leurs territoires se terminera.



### **Tour des questions et commentaires**

#### *1er commentateur*

Une intervention a été faite par une personne qui a mentionné que nous n'entendons la voix d'aucune ONG internationale concernant les graves violations qui ont lieu en Iran. Ils ont également abordé la question relative à l'impérialisme et affirmé que ce que l'Iran est en train de faire c'est un mensonge avec des faux slogans. De plus, il y a une forte relation entre l'Iran, le Hezbollah, et Daesh. Pour quelles raisons, en toute connaissance de ce fait, y-a-t-il des organisations internationales et des groupes pour les Droits Humains qui restent silencieux sur le rôle de l'Iran dans la création et l'aide à Daesh et à d'autres groupes terroristes?

#### *Réponse*

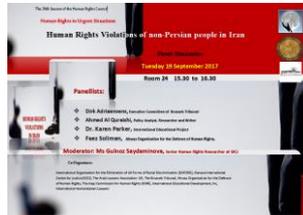
En réponse, le panel d'intervenants a affirmé qu'il faut prendre en considération que les ecclésiastiques iraniens sont probablement les Mullahs les plus intelligents qu'il y a jamais eu. Ils ont coopéré avec les américains et d'autres acteurs influents en créant des relations et en esquivant l'examen. Pour cela, il faut leur faire des éloges. Ces groupes ont réussi et ont géré leur succès diplomatique.

## Les Rapports de l'événement:

Anglais



Arabe



Español



[Read online](#) or [download](#) the full report.

[قراءة على الانترنت](#) أو [تحميل](#) التقرير الكامل.

[Leer en línea](#) o [descargar](#) el reporte completo.

Pour regarder l'événement



En [anglais](#) ou en [arabic](#).

